

Élèves des écoles maternelles et élémentaires
transportés par autocar**IMPORTANT : avant de remplir ce formulaire, lisez attentivement les informations au dos**

Si la demande de transport ne peut être faite sur internet, cet imprimé doit être complété par le représentant légal de l'élève et envoyé à cette adresse :
Région Hauts-de-France • Direction des transports scolaires et interurbains «Secteur Somme» • 11 Mail Albert 1^{er} • CS 42616 • 80026 Amiens Cedex 1

MOTIF DE LA DEMANDE :

- Première demande de transport
 Changement d'établissement
 Renouvellement
 Changement d'adresse

ÉLÈVE :

NOM : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Sexe : F ou MCadre réservé à
l'administration régionale

N° de l'élève :

Le : _____

REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ÉLÈVE : Père : Mère : Autre : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune de résidence : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Adresse mail : _____

TRANSPORT :

Commune de montée : _____ Hameau : _____

Si l'élève est en garde alternée :

DEUXIÈME REPRÉSENTANT LÉGAL : Père : Mère : Autre : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune de résidence : _____

Téléphone 1 : _____ Téléphone 2 : _____

Adresse mail : _____

TRANSPORT :

Commune de montée : _____ Hameau : _____

SCOLARITÉ :

Établissement scolaire : _____

Commune : _____

Classe de l'élève :
[Cochez la classe correspondante]

Toute petite section	Petite section	CP	CE1	CE2
Moyenne section	Grande section	CM1	CM2	ULIS

Régime de scolarité : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE (cantine)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués ci-dessus et reconnais avoir pris connaissance, au dos de cet imprimé, des conditions d'accès à la prise en charge régionale du transport scolaire et des consignes de bonne conduite.

Le : _____ Signature du responsable légal :

LA DEMANDE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Adressée à la Région Hauts-de-France, la demande de transport scolaire permet aux élèves d'obtenir, sous conditions, un accès gratuit aux services de transport pour se rendre dans leur établissement scolaire.

La démarche doit être effectuée chaque année scolaire (renouvellement) ou lors d'un changement de situation (changement d'adresse, changement d'établissement scolaire).

La demande doit être réalisée de préférence sur le **module d'inscription en ligne** de la Région Hauts-de-France pour un traitement instantané et une réponse immédiate permettant de savoir si la prise en charge du transport est accordée :

somme.transportscolaire.hautsdefrance.fr/usager

Si la demande ne peut être effectuée sur internet, le représentant légal de l'élève a la possibilité de compléter ce formulaire papier.

FORMULAIRE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES REMPLISSANT CES 3 CONDITIONS :

1/ domiciliés à **plus de 3 km de l'établissement** scolaire fréquenté

2/ scolarisés dans une **école maternelle ou élémentaire** sous contrat avec l'Etat

→ Pour un élève scolarisé au collège ou au lycée, veuillez remplir le formulaire dédié (imprimé vert)

→ Le transport d'écoliers sur le réseau trans'80 ou sur train n'est pas pris en charge par la Région

3/ voulant emprunter un service de **transport par autocar dédié aux scolaires** organisé par la Région dans la Somme

→ Si l'élève réside dans l'une des communes suivantes, veuillez vous rapprocher de l'agence BAAG : Abbeville, Bellancourt, Bray-lès-Mareuil, Cambron, Caours, Drucat, Eaucourt-sur-Somme, Epagne-Epagnette, Grand-Laviers, Mareuil-Caubert, Neufmoulin, Vauchelles-Lès-Quesnoy et Yonval

→ Si l'élève réside dans une commune d'Amiens Métropole (sauf St Vast-en-Chaussée et Vaux-en-Amiénois), se rapprocher de l'agence AMETIS

Après accord de la Région, les écoliers ne reçoivent pas de titre de transport, sauf dans le cas de services également utilisés par des collégiens.

CODE DE BONNE CONDUITE ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

AVANT LA MONTÉE

- attendre l'autocar au point d'arrêt prévu 5 minutes avant l'horaire annoncé ;
- ne pas jouer ou courir sur la chaussée ;
- ne jamais se précipiter à l'arrivée de l'autocar ;
- ne monter qu'après l'arrêt complet de l'autocar ;
- ne jamais s'appuyer sur le véhicule.

EN MONTANT DANS LE CAR

- ne pas se bousculer ;
- saluer le conducteur du car ;
- ne pas gêner la fermeture des portes ;
- ne jamais rester debout près du conducteur.

DANS L'AUTOCAR

- rester assis à sa place pendant tout le trajet ;
- attacher sa ceinture de sécurité ;
- laisser le couloir et les issues dégagés ;
- ne pas crier ou chahuter ;
- ne pas parler au conducteur sans motif valable.

À LA DESCENTE

- attendre l'arrêt complet de l'autocar avant de se lever ;
- descendre avec ordre et sans précipitation ;
- attendre que l'autocar soit suffisamment éloigné avant de s'engager sur la chaussée ;
- ne pas passer devant ou derrière l'autocar.

Pour le bien-être de tous et l'efficacité du service, les élèves doivent respecter les autres passagers, le conducteur et le matériel.

Dans le cadre de l'opération Respect!, tout acte d'incivilité sera signalé à la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de la gendarmerie de la Somme. Les élèves concernés pourront se voir infliger une sanction, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de longue durée des transports scolaires. Les exclusions des transports scolaires ne dispensent pas l'élève de son obligation scolaire.

LE TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement automatisé dont les finalités sont la gestion des droits des usagers des transports scolaires et la gestion des services de transports. Tous les champs sont obligatoires. À défaut d'être complètement renseignées, les demandes ne pourront être instruites par les services régionaux. Conformément au Règlement général sur la protection des données et à la loi « Informatique et libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de la Région Hauts-de-France dont les coordonnées sont disponibles à l'adresse hautsdefrance.fr/informatique-et-libertes/

Le détail des spécificités du traitement est consultable sur le site transports.hautsdefrance.fr/politique-de-confidentialite/

Retrouvez toutes les informations pratiques sur les transports scolaires dans la Somme (horaires, règlement des transports scolaires, contact,...) sur trans80.hautsdefrance.fr